

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 183

Titre d'emploi : Préposé instruments de mesure II

Préposée instruments de mesure II

Groupe : C

**NATURE DU TRAVAIL**

Coordonner et surveiller l'équipe d'arpentage, vérifier l'exactitude des notes d'arpentage et lorsque requis, exécuter lui-même les divers travaux.

**TÂCHES TYPES**

1. Recommander l'emplacement optimal des parcours et sites.
2. Proposer les dimensions des pièces et matériels nécessaires à ces réalisations, tels que poteaux, ancrages, pièces encastrées, pylônes.
3. Déterminer les espacements nécessaires à l'obtention des divers permis de traverses.
4. Calculer les superficies, les triangulations, les polygones, les coordonnées, les observations astronomiques.
5. Fixer les différents points repères devant servir à la mise en place des coffrages, poteaux, pièces encastrées.
6. Faire enregistrer, codifier les points relevés au terrain et noter les relevés techniques et /ou d'arpentage légal.
7. Obtenir, si requis, des permissions écrites pour l'installation des ancrages et des poteaux sur propriétés privées.
8. Faire la lecture de plans et dessins et effectuer des croquis.
9. Communiquer avec les représentants des municipalités, arpenteurs géomètres, propriétaires, bureaux d'enregistrement, promoteurs afin d'obtenir et/ou fournir des renseignements.
10. Déterminer les directions et distances nécessaires à la description technique pour l'enregistrement sous seeing privé.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	3	2	2	3	2	4	4a	3	3	3		
POINTAGE	60	27	10	8	42	14	60	24	15	42	18	320	7

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31  
A / M / J